



Relevé de décisions du Conseil fédéral du mercredi 18 Mars 2026

(en visioconférence 9h -11h10)

Présents : Anne-Marie ALAIS ; Christian ASTIER ; Marie-France CONTANT ; Carmen ESCLOPÉ ; Philippe GALLIER ; Philippe FOLTIER ; Roger GOULOIS ; Catherine HAENSLER ; Guy HUBERT ; Camille HYBOIS ; Eddy KHALDI ; Christiane LAFAYE ; Michèle LIBOT ; Jean MILLAIRE ; : Pierre MIMRAN ; Jean MOREAU ; Françoise RISS ; Mireille SABATTIER ; Édith SEMERDJIAN ; Christian VANDENDRIESSCHE ; Christian VIGNAUD.

Excusés : Jean-Pierre BONIN ; Martine DELDEM ; Christine LAGRANGE ; Philippe PELISSIER ; Bernard RACANIÈRE ; Nicole TAVARÈS ;

21 Présents

1. Adoption du relevé de décisions du Conseil fédéral du 19 février 2026

Adopté à l'unanimité des présents

2. Adoption de l'Ordre du jour du Conseil fédéral du 18 mars 2026

Adopté à l'unanimité des présents

3. Inscription de questions diverses : DDEN et Élections

Ceux qui ont été élus aux élections municipales ne peuvent plus être DDEN dans la commune où ils sont élus. Ils peuvent l'être dans une autre commune.

4. Activités du Conseil fédéral depuis le 19 février

- **Congrès : 1^{er} juillet en visioconférence 9h-16h**

Le rapport d'activité pour le Congrès sera publié dans le prochain « Délégué ».

- **Enquête sur « La Sécurité à l'école »**

Une douzaine de retours des Unions : des propositions remontées seront incluses.

Deux réunions ont déjà eu lieu, avec la participation de plusieurs départements.

Elle comprend 106 questions en 3 volets, à destination :

- De l'Éducation nationale (écoles)
- Des mairies
- Des collectivités (périscolaire)

Elle démarrera au plus tôt.

- **Les autres enquêtes** : (Sanitaires ; Pause méridienne ; etc.)

Ont été éditées sous la forme de plaquettes papier, elles sont gratuites sauf frais de port.

(Voir circulaire N°61 ter / 2025 du 29 Janvier 2026 pour la commande de l'enquête « Inclusivité »), circulaire N°30/ 2024 du 20 mai 2025 pour la commande de l'enquête « Pause méridienne et restauration scolaire »).

Elles doivent être remises à tous les membres du CDEN, pour faire connaître nos missions liées au Code de l'Éducation. Une relance sera faite au niveau des Unions.

C'est le rôle des Unions d'envoyer ces enquêtes aux DASEN ; Préfets, etc...

5. La Fédération et les Unions sont deux instances complémentaires :

Leurs relations sont définies dans nos statuts.

Réfléchir au devenir de notre fonction.

6 . 120 ans de la Fédération :

Claude LELIÈVRE est un des plus grands historiens en matière d'éducation. Il écrit notre histoire sur 120 ans. Pour valoriser ce que représente les DDEN au sujet de l'Éducation, la Fédération lui a fourni nos archives.

7 . Communication de la Fédération :

« **Je deviens DDEN** » reste suffisant pour l'instant.

Toutes les Unions ont adopté « **Faire Fédération** ».

La « Lettre du DDEN » : Martine DELDEM ayant des problèmes de santé, nous assurerons le suivi à la Fédération.

8. Trésorerie :

600 adhésions à ce jour.

La secrétaire a rencontré le comptable cette semaine. Nous ne sommes pas déficitaires.

Les attestations fiscales seront adressées à ceux qui ont communiqué leur adresse électronique. Ils les recevront en retour dès le paiement de leur cotisation.

Fin du Conseil fédéral 11h10.

Prochain Conseil fédéral : 10 avril 9h-12h